

Le parc du Jorat a du plomb dans la branche



Les bois du Jorat servent à des promenades à pied, à cheval, à vélo ou à d'autres activités qui seraient limitées aux sentiers dans la zone centrale. DR

ENVIRONNEMENT

Plus de 200 personnes ont répondu à l'appel de l'association Parque pas mon Jorat, qui s'oppose à la création d'un parc périurbain. Son comité s'inquiète des intérêts des habitués des bois du Jorat: cavaliers, cyclistes ou marcheurs ont peur d'être boutés hors de la forêt. Ce ne sera pas le cas, explique Etienne Belest, chef du service des parcs et domaines de Lausanne.

Valérie Blom

La perspective d'un parc périurbain dans le Jorat ne fait pas l'unanimité. Le 30 janvier à Froideville, plus de 200 personnes étaient présentes à l'invitation de l'association Parque pas mon Jorat, fraîchement fondée, qui s'oppose au projet. Ce dernier verrait la forêt de la région protégée dans une zone centrale de 4,4 km², où les déplacements sont autorisés uniquement sur les chemins, et qui serait encadrée par un espace tampon. L'association «Jorat, une terre à vivre au quotidien» (JUTAVAQ) se charge de mener à bien ce dessein.

Défendre sa forêt

«Selon l'ordonnance fédérale, il ne sera pas possible aux cyclistes et aux cavaliers de se déplacer dans la réserve centrale», fustige André Jordan, président du

comité de Parque pas mon Jorat. Ancien syndic de Carrouge, ce dernier compte bien défendre sa forêt jusqu'au bout, en informant la population et les législatifs des 13 communes membres de JUTAVAQ (Jorat-Mézières, Servion, Montpreveyres, Corcelles-le-Jorat, Ropraz, Hermenches, Jorat-Menthue, Montilliez, Froideville, Lausanne, Cugy, Epalinges et Le Mont-sur-Lausanne) de leurs arguments. Il n'envisage pas de mener son combat sans dialoguer avec les responsables de JUTAVAQ. «J'ai cru comprendre que l'association allait prendre contact avec nous. Nous sommes prêts à écouter leur position et à discuter, avance-t-il. Nous avons avant tout besoin d'informations claires et précises sur l'entier du projet.»

"Pas besoin de toi"

Les opposants craignent de voir la nature mise sous cloche et précisent qu'une législation n'est pas nécessaire pour protéger la nature. «Parc du Jorat, on n'a pas besoin de toi», fredonne la chansonnette composée expressément pour l'association Parque pas mon Jorat. Pourtant, la zone centrale devrait être accessible à

Les opposants craignent de voir la nature mise sous cloche

tout le monde. «La commission de conciliation réunit les différents usagers, champignons, coureurs, marcheurs, cavaliers, attelers, skieurs de fond, adeptes de la course d'orientation, chasseurs, cyclistes, etc. pour proposer un concept qui convienne à tout le monde, note Etienne Balestra, chef du service des parcs et domaines de Lausanne. Le but est d'avoir des chemins pour traverser cet espace central, l'ordonnance fédérale n'interdit pas leur passage. Vu le contexte joratois, il serait faux de le faire.»